

<b>Allophone</b>	Apprenant qui à l'origine, parle une autre langue que celle du pays d'accueil et du système éducatif dans lequel il s'insère : dont la langue maternelle n'est pas le français
<b>EANA</b> (ancien primo-arrivant)	Elève Allophone Nouvellement Arrivé : élève arrivé en Guadeloupe depuis moins de 12 mois. .en âge d'être scolarisé à l'école maternelle .soumis à l'obligation scolaire, résidant sur le territoire français, quelle que soit sa nationalité .peut être âgé de plus de 16 ans Elève plurilingue, pluriculturel de nationalité française ou pas .souvent avec un parcours scolaire antérieur
<b>EANA n-1</b> <b>n-2</b>	-un élève allophone nouvellement arrivé et un élève non scolarisé sur le territoire durant l'intégralité de l'année scolaire précédente (année n-1) -un élève qui était nouvellement arrivé l'année scolaire antérieure (année n -2) et qui a été maintenu dans des dispositifs spécifiques compte tenu de ses besoins particuliers
<b>EANA NSA</b>	Elève peu ou non scolarisé antérieurement dans son pays d'origine et analphabète, (NSA) On distinguera les EANA ayant été scolarisés des élèves peu ou non scolarisés antérieurement. Ces derniers pourront bénéficier d'un maintien plus long (une année) dans le dispositif. Les modalités de la prise en charge pédagogique seront différentes.
<b>DILF</b> <b>DELF</b> <b>DALF</b>	Diplôme Initial en Langue française : diplôme de français langue étrangère évaluant les premiers apprentissages (niveau A1.1 du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i> du Conseil de l'Europe). Il constitue une première étape vers le <b>DELF (diplôme d'études en langue française. Niveaux A1 à B2) et le DALF (approfondi. Concerne les adultes, niveaux C1 et C2)</b> . Le DELF, le DALF et le DILF sont délivrés par le <b>ministère français de l'éducation nationale</b> .
<b>UPEAA ou UPE2A</b> (anciennes CLIN et CLA)	Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants : .pour élèves normalement scolarisés antérieurement (UPE2A) .pour élèves non scolarisés antérieurement (UPE2A-NSA) L'UPE2A n'est pas une classe mais un dispositif modulaire de scolarisation (12 à 15 élèves) qui concerne aussi bien les écoles que les établissements du second degré (collèges et lycées).
<b>FLE, FLM, FLS, FLSc</b>	<b>FLE</b> : Français Langue Etrangère Dans un système éducatif, langue qui n'est ni une langue maternelle d'origine, ni une langue dite seconde ni de scolarisation. <b>FLM</b> : Français Langue Maternelle Désigne, de façon générale, la langue acquise dans le milieu familial, dès la petite enfance, de façon non formelle. On parle de locuteur natif. <b>FLS</b> : Français langue seconde Langue apprise dans un second temps, après l'apprentissage de la langue maternelle, et qui servira de langue d'apprentissage ou de scolarisation. <b>FLSc</b> : Français Langue de scolarisation Selon Madame Verdhelhan : <i>apprentissage de la langue en construisant l'approche de l'école et toutes les connaissances dans cette langue. Trois axes prioritaires : la pédagogie de l'oral qu'elle privilégie comme socle tout au long de l'apprentissage et pas seulement pour les débutants ; l'apprentissage de la production d'écrits ; le métalangage au sens de langue de communication scolaire, langue du maître, langue des consignes, langue outil des disciplines non linguistiques.</i> Extrait <i>Le Français Langue Seconde</i> , p.43, Collège repères, produit par la Dgesco, CNDP, 2000. <b>FLES</b> : Français Langue Etrangère et Seconde Se dit d'une langue apprise dans un second temps, après l'apprentissage de la langue maternelle, et qui servira de langue d'apprentissage ou de scolarisation.